



Divulagation d'informations personnelles

Par **babacar**, le **09/11/2009** à **13:47**

Bonjour,

Voici la situation : je suis en instance de divorce suite à la découverte par ma femme de factures de téléphonie mobile (à mon nom) qui indiquaient mes nombreux appels à mon ex maitresse.

Après avoir repris une vie de couple suite à la découverte de mon adultère, ma femme s'est rapproché quelques semaines plus tard du service de l'opérateur pour que lui soient communiquées mes factures téléphoniques. Et elle a réussi à trouvé une oreille attentive pour les lui communiquer ! Est-il possible de porter plainte contre l'opérateur (SFR pour ne pas le nommer) ?

Si ma femme ment sur l'origine de la transmission de ces factures, il est envisageable qu'elle se les soient procurées à mon insu, en détournant mon mot de passe de mon compte client. Que puis-je faire ?

Merci